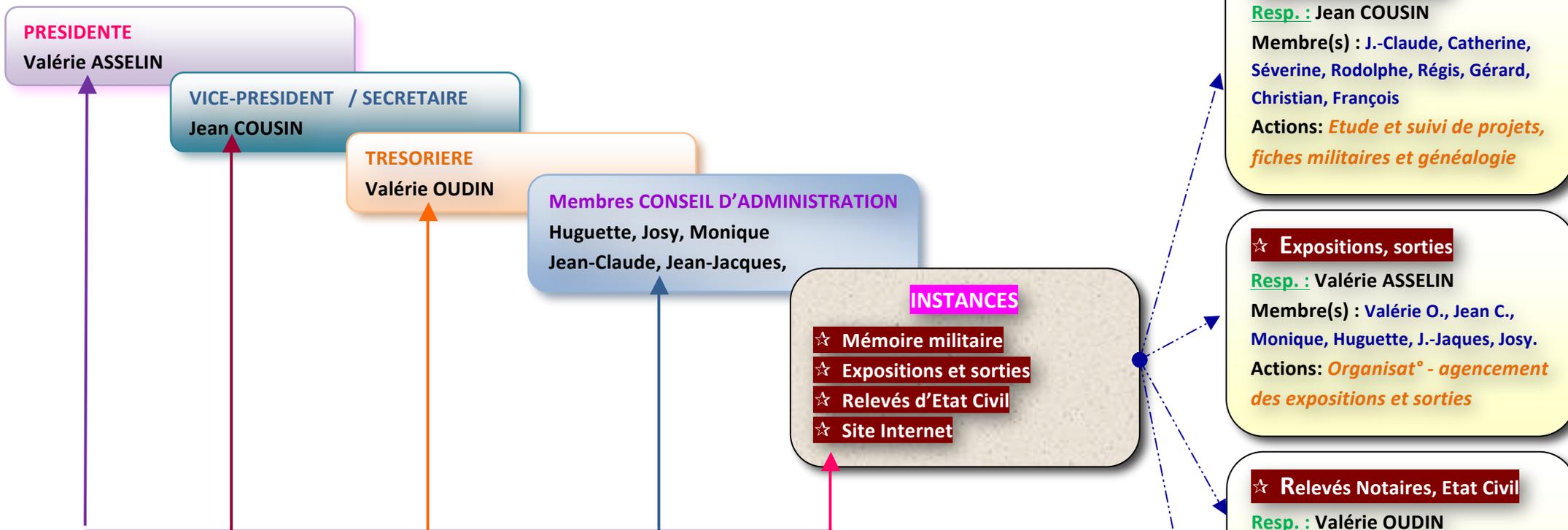


CIRCUIT DE DECISION 2015 - 2016

APPROCHE SCHEMATIQUE



LES ACTIONS A MENER :



Les attributions de chaque instance ont été validées par les membres du Bureau. Toutes les démarches sont validées lors des réunions du C.A. La présidente a un droit de regard sur l'ensemble des instances.